

# Le Diplôme des Départements Français de la Métropole

Écrit par F4GLJ

Jeudi, 21 Février 2019 01:00 - Mis à jour Jeudi, 21 Février 2019 15:39

---



Ce diplôme est accessible à toute station française ou étrangère possédant une licence officielle d'amateur, ainsi qu'à toute station d'écoute dans les mêmes conditions.

Cinq classes sont proposées:

1. DDFM HF ...(1.8 à 30 MHz), Téléphonie.
2. DDFM HF ...(1.8 à 30 MHz), Télégraphie.
3. DDFM THF ..(à partir de 30 MHz), Téléphonie.
4. DDFM THF ..(à partir de 30 MHz), Télégraphie.
5. DDFM Mention spéciale (types ou modes particuliers autres).

Il est nécessaire de présenter:

- a) Une demande établie sur formulaire spécifique DDFM, datée et signée attestant le respect du règlement, avec la liste détaillée des QSO mentionnant obligatoirement: N° de département par ordre numérique, indicatif, date, bande, report, QTR, locator (THF seulement) et mode, adressée au service diplôme du REF
- b)- Pour les stations de la métropole: En HF, 50 QSL de départements différents sur une même bande, ou En THF, 30 QSL de départements différents sur une même bande.
- c)- Pour les stations hors métropole, y compris les DOM et TOM: En HF, 40 QSL de départements différents toutes bandes confondues, ou En THF, 20 QSL de départements différents toutes bandes confondues.

NOTES :

- Date de départ: 30 Juin 1957, 1er Janvier 1982 pour les bandes WARC.
- La liste officielle du DDFM compte 96 Départements (dont 2A: CORSE du SUD et 2B: HAUTE

CORSE).

- Des timbres augmentant la valeur du diplôme peuvent être obtenus par groupe de 10 départements supplémentaires ainsi que le timbre Excellence lorsque les 96 départements auront été justifiés sur une même bande.
- Toutes les liaisons doivent être effectuées depuis le même département; Cette limite ne concerne pas les stations étrangères à condition qu'elles opèrent depuis le même pays.
- Le DDFM peut être demandé en portable pour un seul lieu et sous réserve que les justificatifs en fassent clairement mention. -

**Le formulaire spécifique DDFM est téléchargeable ( [ICI](#) )** ou disponible auprès du REF contre ETSA.

- Les listings informatiques sont acceptés dans la mesure où ils respectent la mise en page du formulaire précité.
- Les comptes-rendus de concours ne sont pas acceptés mais les liaisons effectuées au cours de ceux-ci sont parfaitement valables.
- Les justificatifs (QSL) doivent être obligatoirement présentés avec la demande et ne sont valables qu'aux conditions suivantes:
  - 1) n'avoir subi aucune modification, surcharge ou grattage,
  - 2) comporter un texte lisible, donnant au minimum les détails suivants: Indicatif de l'expéditeur non manuscrit, indicatif du destinataire, date, bande, mode, report et locator (THF seulement),
  - 3) comporter l'indication claire du département ou du QTH locator en THF qu'ils sont sensés justifier.
- Les stations étrangères pourront éviter d'expédier leurs justificatifs; Les sociétés nationales membres de l' IARU étant habilitées à vérifier ceux-ci et à porter la mention de validité sur la liste détaillée accompagnant la demande.
- Aucune liaison par relais, répéteur ou satellite ne peut être acceptée pour valable sauf dans le cas où il serait fait mention pour l'ensemble du diplôme du type ou mode de transmission particulier.
- Les liaisons effectuées dans la bande 10 Mhz ne sont valables qu'en mode Télégraphie.
- Tout chèque de règlement du montant des frais doit être libellé à l'ordre du REF exclusivement. Le montant des frais de retour des QSL doit être ajouté au prix du diplôme.

[Visualiser les tarifs des diplômes du REF?](#)